

L'Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 16, rue d'Anghoulême, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grand-Place

CONDITIONS		PUBLICITE	
Par la poste. Un an	80 francs	Années	la ligne 0,40
Six mois	50 francs	Reclames	0,75
Trois mois	30 francs	Faits-divers	1,50
Département, Nord, Pas-de-Calais, et Esclapart, port en sus		Chronique locale	0,50

TEMPERATURE	
Lille, le 1 ^{er} juin.	
Minimum, nuit, obscur	15,0
Minimum, nuit, obscur	15,0
Surface de la mer, à 8 h. du matin	15,0
À 1 mètre de profondeur	15,0
À 2 mètres de profondeur	15,0
Maximum, jour, au soleil	20,0
Maximum, jour, au soleil	20,0
État hygrométrique à 8 h. du matin	77
État du ciel	Pas nuageux.
Baccarat. — Le 31 mai (à 8 h. du matin) la pression était de 769 mm.	
Le 1 ^{er} juin (à 8 heures du matin) la pression est de :	

Température probable. — En France, un temps chaud accompagné de pluies orageuses est probable.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

L'impôt sur le revenu

L'alinéa 2 est adopté.
Après un échange d'observations entre M. Anthonie MENARD et le Ministre, M. Pierre BAUDIN demande qu'une exemption soit accordée aux personnes âgées de plus de 70 ans, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu.

M. LEROY-BEAULIEU voudrait voir étendre cette exemption à toutes les valeurs mobilières déposées dans les mêmes caisses. Il montre les dangers que présente la constitution d'un privilège au profit des rentiers. Le jour où un dévoué, comme un gendre par exemple, posséderait les titres appartenant à la caisse sans motifs légaux à leurs valeurs, il y aurait un grand danger.

M. René RENOULT combat l'amendement dont la place serait à l'article 50.
M. LEROY-BEAULIEU insiste. Tous les petits capitaux sont imposables sous quelque forme qu'ils se présentent.

M. PELLETAN intervient. — Vous ne pouvez accepter l'amendement qu'un contrepartie vos votes antérieurs. Le Sénat a refusé formellement d'exempter la propriété mobilière.

On vote. Pour l'amendement 186 contre 207.
Après un échange d'observations entre M. Anthonie MENARD et le Ministre, M. Pierre BAUDIN demande qu'une exemption soit accordée aux personnes âgées de plus de 70 ans, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu.

M. CAILLAUX s'y refuse. Nous ferions tort aux particuliers qui ont des rentes.
M. VICTOR FORT demande l'attribution d'un impôt pour les départements, communes et établissements publics possédant des titres de rentes d'État ou de départements.

La Ville de Lyon se réveille, en souscrivant pour plus de 200.000 fr.
M. NEHON voudrait voir exempter les rentes des faibles revenus de l'impôt sur le revenu.

M. CAILLAUX refuse d'accepter les propositions de MM. Fort et Néhon.
M. FORT insiste.

Un amendement de M. Groussin est adopté.
M. GROUSSIN rappelle et rappelle les termes de la loi de 1901 sur les droits de succession et demande un amendement exemptant de l'impôt les droits de succession et de l'impôt sur le revenu affectés par la volonté des donateurs à des œuvres de bienfaisance. MM. NÉHON et FORT se rallient à cet amendement.

M. BEAUREGARD demande d'ajouter au texte de l'amendement les mots « et d'assistance ». L'amendement de M. Groussin est accepté par la Commission et le Gouvernement est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à aujourd'hui.

LES PÉRIODES DES RÉSERVISTES
M. DE BELCASTEL, fait connaître qu'il a déposé en novembre 1906 une proposition de loi empêchant deux frères d'être appelés au même temps pour accomplir des périodes de réserve. Il demande l'inscription à l'ordre du jour.

M. BRISSON. — M. Berthelet, président de la Commission de l'armée, est absent. Il convient d'attendre qu'il soit présent (Très bien).
M. DE BELCASTEL. — Je mets à l'ordre du jour l'ordre du jour. Je mets à l'ordre du jour l'ordre du jour.

M. DE BELCASTEL. — Ce serait trop facile. Je maintiens ma demande.

M. BERTEAUX. — Nous allons jeter le trouble dans l'application de la loi nouvelle.
M. DE BELCASTEL. — Ma proposition ne vous a-t-elle pas paru bonne ?
M. BERTEAUX. — M. de Belcastel aurait pu s'adresser au ministre.
M. DE BELCASTEL. — Aux voix !
La mise à l'ordre du jour est repoussée.

LA SÉANCE DE MARDI
M. FERROCHE demande au président de la Chambre s'il s'agira jeudi.
M. FERROCHE. — Les députés de province ont intérêt à le savoir pour faire leurs préparatifs de départ (Rires).
On vote à main levée. La Chambre ne s'agira pas jeudi.
La séance est levée à 6 heures 40.

La course au fauteuil

C'est mercredi prochain, jour du marché de Lille, que les députés des départements sénatoriaux du Nord procéderont, sur notre place, aux manœuvres nécessaires pour choisir le candidat qui briguera la succession de l'exilé Ruvard-Elles au fauteuil sénatorial.

Des réunions préliminaires ont eu lieu dimanche en un certain nombre de châteaux de campagne, à l'effet de désigner les députés qui prendront part à ce Congrès préparatoire.

La réunion du canton de Maubeuge a particulièrement intéressé les Procaux du Nord.

On y a lancé, en effet, la candidature de M. Sculfort comme devant être proposée au Congrès de mercredi.

M. Sculfort, qui était présent, a posé d'ailleurs lui-même cette candidature, ou à peu près.

Il a dit que son nom avait été proposé un peu prématurément... et qu'il ne demandait pas encore de voter pour lui, soit à l'élection, soit devant le Congrès.

M. Sculfort, en effet, qui semble ne vouloir affronter la partie qu'avec tous les atouts dans son jeu, prévoit que M. Dron pourrait bien être le candidat chéri du Bloc.

L'homme jamais élu et toujours nommé député de Tournai est sans visiblement des luttes ardentes aux victoires précieuses et toujours contestables. Le dernier scrutin municipal a été un mauvais son de cloche pour ce politicien que toutes les cloches agacent.

Les commodes de sa circonscription lui échappent. Nouveau, un de ses fils, vient de tourner le dos à sa fortune et à sa politique ragozane et sectaire.

Ces revers ont pour effet de mettre le pacha tournaisien dans un état d'exaspération étrange, dont sa lettre de remerciements (?) aux Tournaisiens présente les plus alarmants symptômes.

Un accès de rage passe, mais rage constamment lasse.

M. Dron voudrait bien d'une situation et d'un régime plus apaisant pour ses nerfs.

Rien de tel qu'un fauteuil sénatorial pour cette bienfaisante cure.

C'est ce que pense, dit-on, le député de Tournai. C'est ce que pensent surtout ses amis.

Et alors, il se pourrait fort bien que sa candidature au Sénat fût posée mercredi ; et, en homme prudent, M. Sculfort n'accepte que conditionnellement les lauriers que ses amis du pays d'Avesnes ont à présent de déposer sur sa tête vénérable.

On verra mercredi.

Mais un homme qui pesté, qui se rongé les poings, qui grince et qui écume en tout cela, c'est notre grand Raté, le fr. ; Deberle.

Il n'est pas plus question de lui que de sa dernière fiche dans les palabres préliminaires de l'élection. On le « faïse en route » plus que jamais, malgré les tentatives et les appels formels dont il complit les

colennes de son « drap mortuaire », son journal La Démocratie du Nord.

Il invente des contes bêtards, des historiettes, des rêves, des songes, où, sous des formes allégoriques, sa candidature est proposée quand même et suggérée par de purs artifices de style.

Il va même, ce radical-socialiste, ce président de la Fédération des groupes radicaux et radicaux-socialistes du Nord (toujours ouï !) jusqu'à se montrer hostile au projet Caillaux et à l'impôt sur le revenu.

On lit, en effet, dans le numéro de la Démocratie du Nord de dimanche dernier cette note imprévue, que ne désavouerait pas le réactionnaire le plus fiévreux :

Notre 3 0/0 descend assez rapidement à 95,90. On se prend à souhaiter une baisse beaucoup plus importante, qui pourrait peut-être amener nos députés à voter quelques-uns des amendements que les adversaires de l'impôt sur le revenu ont déposés ces jours passés. Voici ce que M. Théodore Reinach propose d'ajouter au paragraphe voté : « Toutefois, en ce qui concerne les fonds d'État français, seront seuls soumis à l'impôt les titres créés par émission ou conversion, postérieurement à la promulgation de la présente loi. »

Le fr. Deberle, qui veut des palliatifs à la loi qui impose la rente à Le fr. Deberle partisan des amendements repoussés par M. Caillaux !

O fain, ô fringale, ô bouillie des honneurs ; ô soi, ô pépé des joies sénatoriales, voilà à quelles palinodies nous réduisez les plus purs, les plus incorruptibles, les plus austères serviteurs du « parti qui est une gamelle », comme dit le fr. Thalémas.

ECHOS

RECEVEUR DES FINANCES
M. Flament, ancien percepteur à Téneghem, est nommé receveur particulier des finances honoraire.

PONTS-ET-CHAUSSEES
M. Edouard Thoury, sous-ingénieur de 2^e classe des Ponts-et-Chaussées, précédemment attaché, dans le département du Nord, au service maritime, sera affecté, à dater du 1^{er} août 1906, dans le même département, au service ordinaire, en remplacement de M. Duglère.

AVIATION ET AEROSTATION
M. Eanault Peltier vient de faire des essais avec un aéroplane monoplane semblable à celui de l'an dernier, et a fait immédiatement un vol de 150 mètres à huit mètres de hauteur. Voilà qui promet.

D'autre part, M. Rapoport va incessamment faire les essais officiels de son aéroplane genre Langley, à Buc.

À Lille, les expériences du Nord-Aviation continuent avec un plein succès. Des essais ont eu lieu mercredi sur le terrain militaire.

M. Deutsch qui a cédé au gouvernement le « Ville de Paris », met en construction un autre dirigeable, le « Ville de Bordeaux ».

PÈLERINAGE A LOURDES

Il importe que les personnes qui désirent participer à ce pèlerinage se hâtent de demander leur inscription.

Le Comité désire être fixé le plus tôt possible sur le nombre de billets qu'il doit commander aux Compagnies de Chemin de fer.

La marche des deux trains sera accélérée. Le train Basse-Roue partira de Lille à 6 h. 40 du matin et arrivera à Lourdes mardi vers 8 heures du matin.

Le train Basse-Roue partira d'Hazebrouck à 8 h. 45 du matin, pour prendre la correspondance du train de Dunkerque, et arrivera à Lourdes mardi vers 10 heures du matin.

Nous donnerons prochainement l'horaire des deux trains. Ils repartiront de Lourdes vendredi 3 juin, dans l'après-midi, pour revenir à Lille le samedi après-midi.

Les pèlerins (départ) à Lourdes la fête de la Visitation et le premier vendredi du mois de juillet.

Des cérémonies particulières seront réservées au Pèlerinage du Nord.

Prix des places : aller et retour

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Hazebrouck	85,50	58,50	51,50
Agenteries	84,50	57,50	50,50
Lille	128,00	83,00	55,50
Solesmes	127,00	82,00	54,50
Douai	126,00	81,00	53,50
Cambrai	125,00	80,00	52,50
Buainy	124,00	79,00	51,50
Arras	80,00	54,00	47,00

Réduction de 50 0/0 pour rejoindre les trains de pèlerinage à l'une des gares ci-dessus indiquées, moyennant la présentation aux guichets du billet de Lourdes et de la carte personnelle de pèlerin.

Les inscriptions sont reçues à la « Croix du Nord » et chez les directeurs des trains de pèlerinage de Lourdes.

Elles ne sont acceptées qu'accompagnées du prix du billet de chemin de fer.

À ajouter 0 fr. 50 de déchet par billet par la poste le billet, le manuel, l'horaire, la carte personnelle et l'insigne.

rideaux blancs qui dérobent les écolières des distractions du dehors, les voix enfantines arrivent aux passants.

B-a-b-a... b-e-b-e... b-i... b-l... disent les tout-petits, garçons et fillettes, assis sur les gradins à droite et à gauche. Les syllabes se chantent sur un rythme étrange de pasteur dont la cadence se grave dans le cerveau de l'enfant.

En ce temps-là, une toute jeune petite sœur, si jeune, qu'on eût dit la sœur aînée de ses sœurs, battait la mesure de bout de queue, frappant à chaque fois sur le tableau mural la syllabe rébarbative. C'étaient là les seuls coups bien inoffensifs de la gauloise légère. Jamais elle n'effleurait l'épiderme des bambins qui ne s'étrayaient guère de sa longueur grêle.

Gazette du Nord

On annonce la mort de M. DE LA MADELAINE-LEZ-LILLE, de Mlle Jeanne Leroy, décédée lundi 1^{er} juin, dans sa vingt-deuxième année.

Les funérailles auront lieu jeudi 4, à neuf heures et demie.

Le défunt était secrétaire de la Ligue Patriotique des Français. Les membres de ce groupement assisteront à la cérémonie funèbre. L'insigne de la Ligue est de rigueur.

À GRAVELINES, hameau des HÉTRES, de Madame veuve Serbelloni, née Debakker, mère de M. le Curé de la paroisse, décédée au presbytère, à l'âge de 79 ans.

À TOUROING, de Mlle Blanche Llagre-Vertrass, pieusement décédée dans sa 42^e année, après avoir subi une grave opération, chrétiennement supportée.

Christienne dans toute l'acceptation du mot, sa foi n'avait d'égal que son inlassable charité et l'abnégation absolue d'elle-même tant au profit des membres de sa famille, qu'à celui des pauvres.

Elle se trouvait au plaisir qu'elle produisait, tous les jours, par ses paroles et ses actions, dans la dédicace lui ouvrant tous les cœurs et la rendait la confidente de toutes les misères morales et physiques qu'elle s'efforçait de soulager.

Ses funérailles auront lieu aujourd'hui mardi à onze heures et demie, en l'église Notre-Dame.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JESUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quart.)

Congrès de la Jeunesse Catholique DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Dimanche s'est tenu à Bergues le V^e Congrès de l'arrondissement de la Jeunesse Catholique de Dunkerque.

À neuf heures et demie, 250 jeunes gens se trouvent réunis dans la salle Saint-Joseph, sous la présidence de M. le Curé de Bergues, président du Comité central de l'A. C. J. F. Rapidement, les œuvres de chaque groupe sont passées en revue, puis on vote sur le programme de la journée.

Puis M. le vicomte de Biezemont, président d'honneur du syndicat agricole et des Mutualités rurales du Pas-de-Calais, fait une causerie très intéressante sur les causes rurales et les Mutualités ; très pratique, il donne des enseignements précis sur leur fondation et encourage beaucoup les jeunes à se lancer dans cette voie.

Pour terminer, M. Lacoin résume les travaux de la séance et invite les jeunes gens à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

Procès de la Musique de l'Institution St-Winoc et de leurs drapeaux, les congressistes se réunissent au village de Bergues, où ils participent au V^e Congrès de la Jeunesse Catholique de l'arrondissement de Dunkerque.

Après l'évangile, M. l'abbé Hammeux, curé de Bergues, prononce un excellent sermon dans lequel il exhorte les jeunes à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

Après l'évangile, M. l'abbé Hammeux, curé de Bergues, prononce un excellent sermon dans lequel il exhorte les jeunes à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

Après l'évangile, M. l'abbé Hammeux, curé de Bergues, prononce un excellent sermon dans lequel il exhorte les jeunes à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

Après l'évangile, M. l'abbé Hammeux, curé de Bergues, prononce un excellent sermon dans lequel il exhorte les jeunes à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

Après l'évangile, M. l'abbé Hammeux, curé de Bergues, prononce un excellent sermon dans lequel il exhorte les jeunes à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

Après l'évangile, M. l'abbé Hammeux, curé de Bergues, prononce un excellent sermon dans lequel il exhorte les jeunes à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

Après l'évangile, M. l'abbé Hammeux, curé de Bergues, prononce un excellent sermon dans lequel il exhorte les jeunes à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

Après l'évangile, M. l'abbé Hammeux, curé de Bergues, prononce un excellent sermon dans lequel il exhorte les jeunes à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

Après l'évangile, M. l'abbé Hammeux, curé de Bergues, prononce un excellent sermon dans lequel il exhorte les jeunes à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

Après l'évangile, M. l'abbé Hammeux, curé de Bergues, prononce un excellent sermon dans lequel il exhorte les jeunes à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

Après l'évangile, M. l'abbé Hammeux, curé de Bergues, prononce un excellent sermon dans lequel il exhorte les jeunes à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

Après l'évangile, M. l'abbé Hammeux, curé de Bergues, prononce un excellent sermon dans lequel il exhorte les jeunes à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

Après l'évangile, M. l'abbé Hammeux, curé de Bergues, prononce un excellent sermon dans lequel il exhorte les jeunes à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

Après l'évangile, M. l'abbé Hammeux, curé de Bergues, prononce un excellent sermon dans lequel il exhorte les jeunes à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

Après l'évangile, M. l'abbé Hammeux, curé de Bergues, prononce un excellent sermon dans lequel il exhorte les jeunes à se consacrer à leurs études et à agir pour le rétablissement de leur pays.

travaux de 7 mètres 50. Le volume de quatre mètres mesure 4.400 mètres cubes.

Le « Sontay » peut embarquer dans d'excellentes conditions de confortabilité 45 passagers de 1^{re} classe, 94 de seconde et 650 de troisième.

LA VIANDE POUR L'ARMÉE

UN BOUCHER DUNKERQUOIS EST L'OBJET D'UN PROCÈS-VERBAL

Le cahier des charges défend aux bouchers de livrer de la viande de taureau pour l'alimentation des soldats. Malgré cette interdiction, un boucher de Dunkerque, M. B., livrait samedi dernier à la troupe une certaine quantité de viande de taureau, qui eussent dû faire passer pour du bœuf. La commission des ordonnances a constaté cette substitution. La viande fut confisquée et M. B., gratifié d'un procès-verbal pour tromperie sur la nature de la marchandise vendue.

L'entérinement des lettres de grâce DE LAITZ

Lundi, à midi, au lieu, au Palais de Justice, l'entérinement des lettres de grâce de Laitz, l'auteur du crime de la rue de l'Université.

Afin d'éviter les manifestations, Laitz avait été amené au Palais sans escorte, de façon à désempaler la foule.

La voiture cellulaire pénétra dans le Palais de Justice, vers dix heures. Les portes furent immédiatement fermées. Les gardiens de service Dubois et Dufour empêchèrent leur prisonnier dans un grand silence de se rendre à l'audience. Celle-ci, présidée par M. Paul, premier président, fut très courte. Quelques cris de « A mort ! » « A l'eau ! » ont été poussés à la sortie.

LES GRÈVES

Chez les maçons

La grève des maçons s'est terminée lundi matin. Les patrons ayant accordé deux centimes d'augmentation aux ouvriers et aux manœuvres. Ceux-ci ont décidé de reprendre le travail aujourd'hui mardi, à neuf heures du matin.

A ROUBAIX

Les entrepreneurs ayant annoncé qu'ils ouvriront leurs chantiers lundi matin, cinquante gardiennes avaient été demandées pour assurer la liberté du travail dans le cas où des ouvriers maçons seraient venus s'embarquer. Mais, les chantiers sont restés vides.

Les gardiennes restèrent encore aujourd'hui à Roubaix. Elles n'ont pas eu à intervenir. Les cortèges de grévistes n'ayant donné lieu à aucun incident.

ENTRE SOCIALISTES ET FRANGS-MAÇONS

Nous sommes à Valenciennes.

Voilà une nouvelle conséquence de l'alliance radical-socialiste au scrutin de ballottage des élections municipales du 10 mai dernier.

Non seulement les socialistes reprochent aux radicaux... et avec raison d'ailleurs... d'avoir favorisé l'élection de cinq libéraux en excluant les citoyens Durra, Mélin, Sclavenard, Deguise et Bouillon, mais de plus les candidats socialistes du premier tour se déclarent satisfaits.

Entre le premier et le second tour, les socialistes offrent de s'allier avec les radicaux, moyennant dix places sur une liste commune. Les radicaux refusent et le mercredi 6 mai, les socialistes décidèrent de marcher seuls.

Mais le lendemain, les citoyens Durra, Mélin et Cie cherchaient par tous les moyens possibles à revenir sur la décision prise la veille et s'abouchèrent avec des membres du parti radical pour une entrevue où le parti socialiste serait représenté dans des proportions moindres. La nouvelle proposition fut acceptée. L'alliance, dans ces conditions, fut décidée par la Loge. « Les Egaux ». Les chefs du Parti Socialiste soumettent à leurs collègues des propositions avancées sous la présidence de F. Varache, véritable de la Loge. « Les Egaux », n'avaient qu'à s'incliner.

C'est alors que dans l'après-midi on lança le petit truc tartuffe de la conversation privée, tenue par le citoyen Marcel Bouillon, avec un journaliste libéral, et la nouvelle alliance présente une liste composée de 22 radicaux et de 5 socialistes, appartenant à la Loge « Les Egaux ».

Mais cela ne se fit pas sans protestation de part et d'autre. Nos camarades, un nombre de la liste municipale qui, quoique placé parmi les 22 premiers au 1^{er} tour, refusent de s'allier au second tour avec les socialistes maçons ; il préféra se retirer de la liste. Enfin, dans le « Parti » il y eut des citoyens qui ouvrirent l'œil et se rendirent compte pour de bon qu'ils n'étaient que des polichinelles dont la Grande Mentreuse... trait les ficelles.

C'est le cas des citoyens H. Holsteyn et Paul Houré.

Le premier était encore le 7 mai dernier secrétaire général du Parti Socialiste Unifié ; il envoya ce jour-là même sa démission de membre et de secrétaire du P. S. U. lorsqu'il eut compris que les décisions du

Parti démocrate lettre ouverte, lue par M. Loge. « Les Egaux » en avait décidé autrement.

Le second est l'un des membres les plus actifs du Parti Socialiste (Action de Valenciennes).

Il fonde une nouvelle section du Parti Socialiste qu'il intitule « Groupement Socialiste Antimacaronique » et il lance un appel dont les considérants sont logiques qu'ils soient au point de vue socialiste, sont toutefois assez capricieux.

Cet appel est accompagné d'un long facitum adressé au citoyen Holsteyn, candidat évincé du second tour, dans lequel il fait l'historique de l'alliance radical-socialiste et où il montre la main de la Franco-Macaronerie dans la dernière élection municipale.

Il y a assez longtemps que nous avions sur les toits que toute la politique en France est élaborée par la F. M. C.

Parions que, s'il y a un mois, nous l'avions dit aux citoyens qui s'affirmaient aujourd'hui, ils nous auraient envoyé... promener !

Un homme tamponné par l'express au passage à niveau de Saint-André

IL EST TUE SUR LE COUP

Dimanche soir, vers dix heures, un ouvrier teinturier, nommé J.-B. Bren, 37 ans, demeurant à Canteleu-Lambert, se précipita au passage à niveau de la route de Saint-André à Lambert, au moment où la barrière était fermée, l'express d'Hazebrouck étant annoncé.

Le garde-barrière le lui fit observer, ainsi que d'autres personnes qui attendaient, mais Bren ne voulait rien entendre.

Il ouvrit quand même le portillon et s'aventura sur les voies. Au même instant, l'express arrivait. Le malheureux fut atteint et projeté à quelques mètres en avant, en dehors des voies.

Quand le train fut passé, les témoins de ce terrible accident allèrent relever l'ouvrier teinturier, qui avait été tué sur le coup.

Le corps a été transporté à Canteleu.

LILLE

Chute d'un jeune homme dans les remparts

Lundi, vers 4 h. de l'après-midi, un jeune homme de 15 ans, Emile Debussche, dont les parents habitent rue du Barbier-Massé, 25, jouait avec quelques camarades sur les glacis de la porte Louis XIV.

Soudain le jeune homme glissa sur le rebord du fossé et tomba d'une hauteur de 7 mètres.

À ses cris et à ceux de ses camarades affolés, quatre soldats du 16^e chasseurs accoururent. Ils réussirent à le retirer du bas-fond et le transportèrent sur une civière improvisée à l'hôpital St-Sauveur.

L'interne Vouters examina le jeune imprudent et constata qu'il avait le bras droit en deux endroits et la clavicule droite brisée.

Les personnes qui désiraient y participer peuvent se faire inscrire ou envoyer leur argent au Président de la Société, place de Béthune, 7, à Lille, avant le 30 juin prochain.

Jambe fracturée. — Lundi soir, vers huit heures, Louis Courtecoisse, 25 ans, journalier, rue des Postes, 214, descendant avec des camarades sous le hall qui se trouve à la sortie de la gare.

Tout à coup il aperçut, lui faisant signe, un de ses amis, qui, monté sur un léger camion, arrivait de la rue de Tournai.

Il se précipita vers la voiture et voulut sauter sur le marchepied.

<